



BULLETIN D'INFORMATIONS

EDITORIAL 2

SOMMAIRE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7/08/98 3

BILAN DES MANIFESTATIONS DE LA SAISON 6

QUELQUES RAPPELS 8

 PROGRAMME DE L'ARRIERE SAISON 1998 DEJA REALISE : 8

 PROGRAMME DE L'ARRIERE SAISON 1998 A VENIR : 8

PRECISIONS SUR CERTAINS POINTS DU PROGRAMME 9

 BAPTEME DU PONTON E : 9

 ANNULATION DE LA REGATE DES MAINS ENGOURDIES : 9

 ARBRE DE NOËL : 9

REPAS DE PARIS 10

DEVASAGE DE L'AVANT PORT 11

INFORMATIONS 12

 S.N.S.M. (Société Nationale de Sauvetage en Mer) : 12

 VALORISATION DU NAUTISME DANS L'ILE DE RE : 12

 CHARTRE QUALITE FFV/BOUYGUES : 12

Documents à nous retourner :

- Fiche signalétique jointe (uniquement pour ceux qui ne l'ont pas encore fait)
- Bulletin d'inscription au repas de Paris

EDITORIAL

L'été est terminé et les manifestations passées, elles aussi, ne sont plus que souvenirs.

Voici quelques chiffres pour vous éclairer sur votre participation en Juillet et Août et vous trouverez en fin de BIM le détail de chacune de ces manifestations.

12 régates	109	participants
2 concours de pêche	25	participants
6 sorties en mer	97	participants
7 manifestations à terre	467	participants

Pour 1999, voici quelques précisions sur la préparation du programme :

- 1- Renforcer le programme de formation en y incluant, après l'avoir rodé avec les équipières, un programme pour les nouveaux navigateurs accessible à tous.
- 2- renforcer le programme de distractions en y incluant des visites aussi bien de chantiers de construction de bateaux modernes ou anciens que d'un grand fabricant de Cognac
- 3- organiser des sorties en mer d'une journée dans les pertuis, accessibles aux bateaux non habitables ou peu habitués aux promenades

Mais aussi bien sûr des régates, des sorties en mer de type mini-croisières, des concours de pêche, des repas amicaux au Club House ou au restaurant, des apéritifs à thème, etc...

Toutes ces propositions feront l'objet d'une étude au cours de la réunion de coordination mais il faudra bien sûr des membres pour les préparer et les suivre.

Je lance donc à nouveau un appel aux membres qui ne font pas encore partie de l'équipe organisatrice. Cela ne vous prendra pas beaucoup de temps car nous sommes à votre disposition pour vous y aider, cela vous permettra de mieux apprécier le travail fourni par vos camarades et certainement de retirer beaucoup de satisfaction du plaisir que vous aurez ainsi donné aux autres.

Henri-René Bain

<h2 style="margin: 0;">COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7/08/98</h2>

Membres présents : 67 - Pouvoirs reçus : 37

L'Assemblée s'est tenue en présence de Messieurs GENDRE, Conseiller Général, Maire de La Flotte et PERRAIN, Premier Adjoint et Chargé des Affaires Portuaires.

Ouverture de la séance par le Président, H.R BAIN qui évoque la mémoire des membres disparus dont le plus récent Monsieur BLONDEL. Une minute de silence s'en est suivie.

Le Président propose de baptiser le ponton E du nom de Nemours BONNIN qui a participé activement à la vie du Cercle.

Le Président fait ensuite la synthèse de l'activité du CNLF en 1997 :

Bilan satisfaisant dans l'ensemble : 48 manifestations au total sur l'année ont vu un nombre de 1232 participants.

L'activité n'est pas seulement estivale puisque, hors saison, nous avons réalisé 20 manifestations avec 520 acteurs.

Les aspects positifs :

- Les messages incitant à une plus grande participation ont, semble-t'il été entendus,
- La redistribution des places dans l'avant-port (le CNLF n'étant pas un loueur de places de bateaux) a permis de donner satisfaction à un plus grand nombre,
- Un plus grand trafic aux emplacements visiteurs nous a amené 34KF contre 24KF en 96.

Il y a toutefois encore des domaines à améliorer :

- Notre communication est encore loin d'être satisfaisante,
- Les sponsors, bien qu'en augmentation font défaut au niveau des budgets importants,
- Le parrainage des nouveaux membres reste à organiser,
- Nous avons besoin de volontaires pour épauler les organisateurs, notamment pour la formation et les régates.

Pour la fin 1998 :

Le Président évoque le programme des semaines à venir et précise un certain nombre de points :

- le local dans la cour ne sera pas aménagé en 98,
- la date du baptême du ponton E reste à définir (Septembre ?),
- un diplôme de formation pour équipières sera remis aux brillantes participantes,
- l'organisation de puces de mer reste encore au niveau de projet...

Projet de modification des statuts :

Le Secrétaire D. PERRET expose les raisons qui ont mené à cette proposition.

La mise en place du règlement du CNLF , n'existant pas encore et adopté par le Comité de Direction en juillet 98, a amené à revoir les statuts du Cercle de manière à avoir un ensemble statuts/ règlement cohérent.

Le souci principal étant de conserver l'esprit initial voulu par les anciens, un minimum de modification a été apporté et listé sur une fiche de synthèse remise avec les convocations:

- suppression du parrainage des nouveaux entrants,
- possibilité de rejet de candidatures par le CD,
- appartenance à la FNAP,
- création du Comité des Sages dont le rôle est explicité dans le règlement,
- durée du mandat du Président ramené à 4 ans plus 2 ans de renouvellement maximum,
- les ventes d'accessoires apparaissent dans les ressources du Cercle.

Rapport financier par le Trésorier D HAUBERT :

L'exercice 1997 dégage un excédent de 24.7KF sur un budget global de 749KF, dont 389KF pour le fonctionnement de l'avant-port, une copie de l'état budgétaire commenté a été remise a chaque membre présent.

Il est à noter que ces comptes ont été audités par un expert comptable.

Commentaires du Président :

La stratégie adoptée amène à contrôler la hausse des cotisations par l'autofinancement des diverses activités. Il serait possible de fonctionner différemment par une cotisation plus importante et des participations financières moindres aux activités. Le Comité de Direction soumettra la question aux membres du Cercle lors d'une prochaine Assemblée Générale.

Mr BAIN fait également remarquer que sans la participation active et dévouée de M. FERRASSON les charges de fonctionnement portuaire seraient alourdies d'un minimum de 100 KF.

Appel à candidatures pour le Comité de Direction :

Cette année il n'y a pas de renouvellement de membres au CD.

M. L.M. BREMAUD s'est porté candidat pour rejoindre l'équipe du CD.

Vote des résolutions :

A l'unanimité, l'Assemblée donne un avis favorable sur les résolutions qui lui ont été soumises :

- rapport moral,
- rapport financier,
- modification des statuts,
- candidature de LM BREMAUD.

L'ordre du jour épuisé, la session des questions diverses s'est ouverte :

- Question : serait il possible d'avoir l'Assemblée Générale en juillet ?
- Réponse : difficile, car l'expérience montre qu'en août il y a plus de membres présents, par contre il serait possible de tenir l'A.G lors d'un week-end d'août permettant a certains membres en exercice de joindre l'Assemblée.

- Question : serait-il possible d'avoir des corbeilles sur la jetée ?
- Réponse : positive de Mr PERRAIN, le matériel a été commandé.
- Question : qu'en est-il du désenvasement de l'avant-port ?
- Réponse : Mr PERRAIN précise qu'il est prévu en janvier/ février 99 avec retracé du chenal.
- Question : est-il possible d'aménager l'espace au dessus des toilettes dans le fond du jardin ?
- Réponse : avis favorable de MM. GENDRE et PERRAIN.
- Question : qu'en est-il en matière d'assurance ?
- Réponse : la Mairie a fait assurer le matériel de l'avant-port, le déplacement de bateaux dans le port et bénéficie d'une garantie contre les risques liés aux feux d'artifice.

Intervention de Mr PERRAIN :

En théorie la Municipalité demande au CNLF de rembourser les emprunts contractés lors de la réalisation de l'aménagement de l'avant-port. Les extra-coûts tels que les réparations du brise-clapot, 160KF, l'eau, l'électricité, les dragages sont entièrement à la charge de la Commune.

La Municipalité étant assujettie à la TVA a du répercuter une partie de celle-ci auprès du Cercle expliquant ainsi le rattrapage demandé ces dernières années. L'équilibre étant maintenant atteint il n'y aura plus de hausse différentielle à l'avenir.

Protection de l'avant-port :

L'étude BCOM préconisait avant tout aménagement de l'avant-port de procéder à l'étude d'une protection brise-clapot par pontons flottants, solution à laquelle M. PERRAIN est favorable, précisant également qu'un terrain disponible au Préau pourrait servir de parking à bateaux à sec pour la basse saison.

M. PERRAIN précise également qu'une réflexion sur un enrochement au niveau de la pointe des Barres est menée.

Intervention de M. GENDRE :

M. le Maire rend hommage au Président pour la gestion du Cercle et se félicite des relations avec la Municipalité. Il précise sa volonté de maintenir l'amodiation de l'avant-port.

M. GENDRE rappelle que son objectif est de maintenir un équilibre des ressources entre le port et le reste de la ville.

De plus n'étant que gestionnaire, le port étant propriété de l'Etat, la Municipalité se doit de respecter les divers schémas directeurs en place.

Au sujet du stationnement , deux dérogations ont été accordées à M BAIN et FERRASSON.

De plus une certaine tolérance sera appliquée lors de chargement d'objets lourds dans les bateaux dans l'avant-port.

N'ayant plus de questions, la séance a été levée par le Président qui a remercié MM. GENDRE et PERRAIN pour leur aimable présence et leurs interventions.

BILAN DES MANIFESTATIONS DE LA SAISON
--

Manifestations à terre

04/07/98	BUFFET CAMPAGNARD	75
27/07/98	HALLE A MAREE	32
05/08/98	LA PERGOLA	61
10/08/98	TROUSSE CHEMISE	115
18/07/98	APERERO VIETNAMIEN	44
18/08/98	ILIENNE	73
27/08/98	FRUITS DE MER	67
7 manifestations		467 participants

Sorties mer

08/05/98	LE PLAISANCE LA ROCHELLE	17
09/05/98	FOURAS	20
13/14/6	LA FAUTE	22
10/11/12/7	LE CATS BOYARDVILLE	14
10/11/12/7	LE CAYENNE MARENNES	14
24/25/26/7	ROCHEFORT	10
6 sorties mer		97 participants

Concours de pêche

11/07/98		15
08/08/98		10
2 concours		25 participants

Régates

16/05/98	PERGE	4
31/05/98	CAMUS	9
20/06/98	ARTS ET TECHNIQUES	5
04/07/98	LEFEBVRE	14
30/07/98	VIESSMANN	6
03/08/98	BRICOUT	14
06/08/98	MARTELL	22
11/08/98	CONTINENTAL	9
18/08/98	VIGNERONS	12
26/08/98	WISSEMBOURG	5
05/09/98	MORIN	4
19/09/98	C.N.L.F.	5

12 régates	109 participants
------------	------------------

QUELQUES RAPPELS

PROGRAMME DE L'ARRIERE SAISON 1998 DEJA REALISE :**EN SEPTEMBRE :**

- 1- Deux parties de pêche à pied, d'ailleurs peu fructueuses,
- 2- Un dîner chez Serge à La Rochelle avec le spectacle Voiles de Nuit,
- 3- Deux régates et un apéritif basque.

EN OCTOBRE:

- 1- une pêche à la crevette aux balances
- 2- le 17 a eu lieu la réunion de coordination des activités suivie, à 18h30 d'un apéritif offert par Annick et Jean-Michel Garcia en l'honneur du mariage de leur fils et la journée s'est terminée par un souper ouvert à tous organisé au restaurant Les Dauphins à La Couarde, le restaurant Le Rivage initialement prévu étant déjà fermé.

PROGRAMME DE L'ARRIERE SAISON 1998 A VENIR :

OCTOBRE	Samedi 24	18 h 30	Apéritif Côte d'Aunis au Club-House
NOVEMBRE	Samedi 7	10 h 30	Pêche aux pétoncles à St Martin
		20 h 30	Pot au Feu au Club-House
	Samedi 14	11 h 00	Baptême du ponton E - Neumours Bonin suivi d'un apéritif au Club House
	Samedi 21	18 h 30	Apéritif Le Beaujolais Nouveau au Club-House
DECEMBRE	Samedi 5	18 H 30	Réunion du Comité de Direction
		20 H 30	Apéritif suivi du repas d'hiver au restaurant Pinocchio, une péniche sur la Seine
	Samedi 19	20 H 30	Fondue Savoyarde au Club House
	Samedi 26	17 H 00	Arbre de Noël du Cercle

PRECISIONS SUR CERTAINS POINTS DU PROGRAMME
--

BAPTEME DU PONTON E :

Sur proposition de Mick Touati qui sera le parrain et Eliane Albaréa, la marraine, nous baptiserons le ponton E du nom de Nemours Bonin

LA CEREMONIE AURA LIEU LE SAMEDI 14 NOVEMBRE 1998

A 11 HEURES SUR LA JETEE.

Un vin d'honneur au Club-House clôturera la cérémonie

Nous vous attendons tous pour honorer la mémoire de notre camarade qui a si bien su, par sa présence sur le musoir avec gentillesse et humour, développer la vocation nautique et communiquer sans compter son savoir à tous ceux qui l'entouraient.

Connaissant votre sympathie pour notre Association, nous vous invitons donc à vous joindre à nous pour honorer la mémoire de notre ami et par lui celles de nos chers disparus.

ANNULATION DE LA REGATE DES MAINS ENGOURDIES :

Comme vous l'aurez compris, en raison du dévasage de l'avant-port (voir article d'Yves Ferrasson page 11), les bateaux ayant dû être déplacés, nous nous voyons dans l'obligation d'annuler cette dernière régates de l'année.

ARBRE DE NOËL :

Merci aux parents ou grands-parents d'enfants ayant entre 0 et 12 ans de passer ou d'appeler le secrétariat pour nous donner les noms, âges, sexes et éventuellement goûts des enfants qui assisteront à cet arbre de Noël.

Afin de pouvoir nous organiser au mieux, la date limite est fixée au :

MARDI 15 DECEMBRE 1998.

REPAS DE PARIS

Cette année, à l'occasion du Salon de la Navigation de Plaisance, le repas de Paris se déroulera à bord d'un bateau restaurant de spécialités italiennes, Le Pinocchio, situé Allée du Bord de l'Eau - 75116 Paris..

Il aura lieu le Samedi 5 Décembre 98.

20 h 30 Apéritif suivi à 21 h 00 du repas.

Prix du repas : 330 F

Vous trouverez ci-joint le détail du menu.

Merci de nous retourner le plus rapidement possible votre bulletin d'inscription.

La date limite des inscriptions a été fixée au :

JEUDI 26 NOVEMBRE 98

Nous profiterons de cette soirée pour remettre, comme chaque année la Coupe des Coupes au meilleur régatier 1998.

MONSIEUR et/ou MADAME :

- participera (ont) au dîner prévu au restaurant Le Pinocchio le 05/12/98 à 20 h 30 :

OUI NON

Si OUI, NOMBRE DE PERSONNES :

PRIX DU REPAS : 330 F X =F

Ci-joint un chèque libellé à l'ordre du C.N.L.F. sur banque

DEVASAGE DE L'AVANT PORT

A la lueur des dernières informations obtenues lors du Conseil Portuaire du 24 Septembre dernier, le dévasage de l'avant port s'effectuera courant Janvier 1999 et sera réalisé par une entreprise possédant des engins de terrassement (bulldozers, pelleteuses, chargeurs etc).

Ces travaux nécessiteront le démontage de tous les cat-ways pour permettre aux engins de passer le long des pontons qui, fort heureusement eux ne seront pas retirés à l'exception des deux pontons Visiteurs d'extrémité « E » et « F ». Le démontage de chaque cat-way ne peut s'effectuer qu'à marée haute et doit être suivi de son transport, de son nettoyage et de son stockage à terre. Ces opérations sont longues et le personnel que notre bailleur (la Municipalité) peut affecter à cette tâche est peu nombreux et soumis à des horaires indépendants des marées. Il est raisonnable de penser que 2 cat-ways par jour ouvrable pourront être ainsi traités. Or, l'avant port comporte 41 cat-ways, ce qui fixe la durée minimum de l'opération à 1 mois, sans compter les congés de fin d'année.

**Il importe donc que tous les bateaux soient
retirés de l'avant port**

Aucun retard ne doit être pris au début des opérations, qui risquerait de compromettre la date de remise à disposition qui dans l'intérêt de chacun doit se situer au 1^{er} Avril 1999 au plus tard, sous peine de gâcher la saison.

Tous les membres du Cercle ayant leur bateau dans l'avant port sont donc invités à prendre les dispositions nécessaires, soit pour les bateaux de faible tonnage en le mettant sur remorque et en le déposant dans un terrain clos ou chez un shipchandler, soit pour les unités plus importantes qui sont difficilement tirées à terre, en trouvant un port d'accueil pour la période du dévasage. Plusieurs ports, choisis en fonction de la sécurité de leur abri et de la modicité de leurs tarifs, ont été contactés dont Marans, La Faute sur Mer, Rochefort. Des précisions pourront vous être fournies en écrivant ou en téléphonant au secrétariat.

Le Responsable des affaires portuaires
au C.N.L.F.

Yves FERRASSON

INFORMATIONS

S.N.S.M. (SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER) :

Le courage de ces sauveteurs bénévoles est digne de tout notre respect.

Nous pouvons les aider dans leur mission, bien modestement, par nos dons qui leur permettront de s'équiper et continuer ainsi leur œuvre.

Pour sa part, le C.N.L.F. est membre donateur et verse annuellement un don à la S.N.S.M. de La Rochelle.

Vous trouverez pour information en fin de bulletin le feuillet vous donnant davantage de détails sur les activités et les besoins de ces bénévoles et vous permettant de cotiser personnellement si vous le souhaitez.

VALORISATION DU NAUTISME DANS L'ILE DE RE :

Le magazine l'Essentiel de l'île de Ré à La Rochelle va s'enrichir d'une nouvelle chronique, le nautisme.

Les différents acteurs de cette discipline ont été contactés, qu'il s'agisse de l'administration (les Affaires Maritimes), des communes, des constructeurs et bien entendu des écoles de voile et autres clubs nautiques dont le C.N.L.F.

Le but de cette revue n'est pas de concurrencer les organes de presse spécialisés tels que Voiles et Voiliers, Bateau ou Neptune nautisme mais, d'informer les lecteurs de l'activité nautique ou de tout événement nautique ayant pour cadre l'île de Ré.

Cela peut aider l'activité nautique souvent peu valorisée sur une île où les traditions agricoles gardent souvent une place prépondérante.

Par cette rubrique, l'Essentiel offre la possibilité de dialoguer.

N'hésitez pas à faire part au journal de vos remarques, de vos informations et de vos réactions sur certains articles qui paraîtront dans cette chronique et, si vous vous sentez compétent, adressez vos textes au journal qui s'en inspirera ou les publiera.

Les cercles nautiques ou les associations de plaisanciers devraient devenir les interlocuteurs privilégiés de cette chronique qui sera bien sûr lue par tous les responsables des collectivités locales de l'île.

CHARTE QUALITE FFV/BOUYGUES :

Le groupe Bouygues, associé à la FFV a lancé un programme de Qualité destiné à sensibiliser les clubs nautiques sur ce concept.

Le C.N.L.F. contacté à l'époque a répondu favorablement et accepté de recevoir une équipe d'audit de Qualité, fin 1997.

Les résultats de cet audit sont très encourageants puisque nous sommes qualifiés "Club Certifié".

Le document de synthèse est consultable au Club-House.

Bien sûr, il y a encore des points à améliorer, notamment en matière de communication. Nous allons nous y employer.